



Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 012 mars 2014

La place des parents

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



Sommaire

3

Plus d'une fois, parents...



4 - 5

Un malaise au cœur de l'actualité



6 - 7

Parce que ce sont leurs enfants



8 - 9

Cinq questions à la FCPE



10

De l'obligation à la Refondation



11

Pour aller plus loin



Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur <http://cha.unsa-education.com/>

Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE

Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN

Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis ADAM

Secrétaire national - Secteur Éducatif

Secteur Éducation

Pour la rédaction

Secteur Communication

Pour la réalisation

Photographies

Pascal LEBRUN - Luc BENTZ - Laurence JACQUEY

Illustrations

Laurence Jacquey, secteur communication

Nos Partenaires



2

Questions d'Éduc.

N°012 mars 2014



Plus d'une fois, parents...

Plus d'une fois, parents et partenaires éducatifs l'ont revendiqué : l'Éducation n'est pas le domaine exclusif des enseignants.

Plus d'une fois, parents et familles se sont étonnés de n'être pas plus informés, associés, impliqués dans ce qui se passait pour leurs enfants dans l'École, l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs, anciennement appelé "centre de loisirs"), l'accueil périscolaire.

Plusieurs fois, parents et familles ont regretté de n'être conviés, convoqués à un rendez-vous que parce que cela se passait mal avec leur enfant, et souvent depuis trop longtemps.

Plusieurs fois, parents ou familles ne sont pas venus, n'ont pas lu les documents, n'ont pas répondu aux questions posées.

Plusieurs fois, parents ou familles n'ont pas osé franchir la grille, demander une rencontre, évoquer leur ressenti.

Plusieurs fois, parents et éducateurs se sont loupés, laissant involontairement place à de l'incompréhension, de la suspicion, de la tension... dont les premières victimes sont les enfants.

En effet, plus d'une fois parents et éducateurs ont impérativement besoin de se voir, d'échanger, de dialoguer, de construire l'Éducation des enfants et des jeunes ensemble...
... et ce, plus d'une fois par an !



Un malaise au cœur de l'actualité

À défaut d'être considérés comme des partenaires de l'École, les parents risquent d'être instrumentalisés par ceux qui n'aiment pas l'École et qui ont bien compris comment la déstabiliser.



Le 27 janvier dernier, de nombreux parents sont appelés à manifester. En cause, car présumée être mise en place par l'Éducation nationale : la Théorie du genre.

Par SMS, via les réseaux sociaux et sur de nombreux sites, la rumeur court. Les professeurs s'apprêtent à enseigner des inepties aux enfants au nom de la Théorie du genre. L'Éducation nationale envisagerait d'apprendre aux enfants la dénégaration des sexes en expliquant, par exemple, aux petits garçons comment devenir une fille. La vague de SMS adressés aux familles annonçait également l'intervention de transsexuels dans les classes ainsi que des cours de masturbation. Les parents étaient donc invités à réagir en participant à une " Journée de retrait de l'École ". Ces accusations, aussi ridicules que graves, pourraient prêter à sourire si le taux d'absentéisme, dans certains établissements scolaires, n'avait pas été aussi important. En effet, dans plusieurs écoles, près de 40% des élèves étaient absents. Ainsi, au sein des personnels de l'Éducation,

des fédérations de parents d'élèves, des syndicats et des responsables politiques, le malaise est là !

Comment et surtout pourquoi autant de parents ont-ils adhéré si vite à de pareilles rumeurs ? De nombreuses études ont soulevé le caractère problématique de la relation entre l'École et les familles. Malgré une évolution qui fait suite aux préconisations de plusieurs rapports sur ce sujet, force est de constater que cette question sensible est plus que jamais d'actualité et sera l'un des enjeux essentiels pour l'avenir de l'École républicaine.

De fait la question de la relation entre les parents et l'École n'est pas nouvelle, mais elle prend ces dernières années une importance accrue, et cela pour plusieurs raisons.

- Tout d'abord, notre société a construit un lien de cause à effet, pratiquement automatique, entre réussite scolaire et insertion sociale et professionnelle. Chacun l'a aujourd'hui intégré, « pour réussir dans la vie, il faut réussir à l'École ! ». Or cet impératif angoisse les parents, tous les parents. Plus encore peut-être, ceux qui ne sont pas en capacité de proposer à leurs enfants des alternatives

à l'enseignement scolaire, parce qu'ils n'en ont pas les moyens financiers, parce qu'eux-mêmes ont vécu l'échec scolaire, parce qu'ils n'en ont pas les codes... La pression scolaire pèse ainsi sur tous ceux qui la vivent : enseignants et personnels d'éducation, élèves et bien entendu parents.

- Ensuite, le phénomène de « marchandisation » de l'École renforce ce phénomène. Puisque l'avenir des enfants dépend de la réussite scolaire, les parents se considèrent en droit de lui demander des comptes. Sur ses résultats d'abord – chacun ayant plus ou moins en tête les 150 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans aucune qualification –, sur ses méthodes ensuite – le mythe des bonnes vieilles méthodes qui, au moins, elles, fonctionnaient – a la vie dure ! Inversement ce sont là les parents les plus éduqués qui sont les plus exigeants, considérant parfois qu'ils en savent autant, voire plus, que les professionnels de l'Éducation, mais surtout persuadés que, puisque l'École est financée par leur argent (celui de leurs impôts), ils ont droit de regard sur son fonctionnement. En cas de dysfonctionnement, ils n'hésiteront pas – ou peu –

à choisir un meilleur établissement pour leurs enfants, à payer des cours particuliers, à migrer vers l'enseignement privé... Qui paie décide !

Face à l'évolution de ces comportements des parents, l'institution scolaire choisit très souvent la « sanctuarisation », l'enfermement, l'opacité. Si les parents ne sont pas vécus comme des « ennemis », ils sont très souvent relégués au rang de personnes extérieures à qui l'on ne fait appel qu'en cas de nécessité, c'est-à-dire lorsqu'il y a problème. Et problème avec leur enfant. Ce contact apparaît alors souvent comme une mise en accusation, l'École reprochant aux parents de ne pas faire (bien ou suffisamment), leur part du travail éducatif. Il en va ainsi des questions

de comportement (présentant l'enfant comme « mal élevé »), d'aide au travail scolaire (les parents ne portant pas une assez grande attention aux devoirs à la maison), de non-respect des heures de sommeil (l'enfant veillant trop tard et donc étant fatigué en classe), voire même de suivi spécialisé (les parents devant prendre sur eux d'emmener leurs enfants « à problème » chez le médecin, le psychologue, l'orthophoniste...). Il faut ajouter à cela que, s'il est assez aisé de rencontrer les enseignants de l'école maternelle et élémentaire, même quelques instants aux heures d'entrée ou de sortie, il est moins évident d'avoir un contact rapide et spontané avec ceux du collège ou du lycée, alors que c'est souvent pour les adolescents qu'un échange parents-professeurs serait le plus nécessaire.



Enfin, même si cela est vrai, au-delà de la relation entre les parents et l'École, nous vivons dans une société de l'information, et donc de la « désinformation ». La plupart des parents actuels connaît bien l'École, car ils ont été eux-mêmes élèves, souvent longtemps. Ils ont donc individuellement une opinion sur ce qu'elle est, fait, devrait être ou faire. Mais cette vision est confrontée, confortée, bousculée par les conceptions véhiculées par l'ensemble

des médias. Ainsi nul n'aura pu échapper – qu'il en comprenne les enjeux ou pas – aux résultats des enquêtes PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves). Le débat sur les rythmes éducatifs a fait l'objet d'une sur-médiatisation qui a largement contribué à fausser les réflexions et les mises en œuvre. Les aléas autour de « la Théorie du genre », des « ABCD de l'Égalité » et des « Journées de retrait de l'École » participent de cette nouvelle donne.

Parce que ce sont leurs enfants

Certes, il n'y a ni formation, ni diplôme de parents.

Rien pour identifier les bons et les mauvais, les investis et les démissionnaires (pour peu qu'ils existent), les « qui connaissent le système » et le dépassent. Pour autant, ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Alors au lieu de se résoudre à subir - puisqu'il le faut bien - ne vaut-il pas mieux envisager une construction éducative partagée ?

- " Si tu continues, je convoque tes parents ! "
- " Moi, je vais aller me plaindre à tes profs (ou tes animateurs) pour que cela cesse... "
- " Madame, Monsieur, votre enfant sera retenu mercredi pour défaut de présentation de son livret/carnet de correspondance... "



Chacun pourrait aligner les témoignages de dysfonctionnements, tensions ou accrochages plus ou moins sérieux qu'entretiennent parents et éducateurs dans l'ensemble des structures éducatives, et plus particulièrement dans l'École.

la responsabilité de faire les choix, les synthèses et de dégager les cohérences. Il est certainement souhaitable que cette construction s'élabore à partir des éducateurs eux-mêmes.

Des éducateurs qui se connaissent

La réalité du quotidien ne cesse pas à la porte de l'École ou de l'ACM (Centre de loisirs). De même, l'enseignement, les activités éducatives ne sont pas identiques à ce qui se faisait il y a 20 ou 25 ans (lorsque les actuels parents étaient enfants).

Il est donc indispensable de casser les fausses représentations et d'apprendre à mieux se connaître. De cette connaissance accrue naît également la possibilité de clarifier les fonctionnements : dire ce qui relève de la responsabilité de chacun, ce que l'un attend de l'autre... Ainsi l'École doit pouvoir dire ce qu'elle fait, ce qu'elle ne fait pas, ce qu'elle demande aux parents de faire... Mais elle doit aussi connaître les contraintes sociologiques, économiques, culturelles... qui pèsent sur les parents et les familles.

L'Éducation est pourtant la mission partagée par excellence (et c'est peut-être cela aussi qui renforce les difficultés). Le principal point de complexité réside en fait dans la construction des complémentarités éducatives.

Chaque enfant, chaque jeune partage son temps entre l'École, sa famille et ses loisirs (dont ceux en structures éducatives). Il est donc confronté à des adultes, des exigences, des approches, des références au mieux différents, au pire opposés. On peut certes laisser reposer sur ses épaules

Des éducateurs qui échangent

Le deuxième élément essentiel est celui du dialogue régulier. Il n'est certes pas évident à organiser. Il nécessite parfois de passer par des tiers, parents et éducateurs ne se rencontrant pas. Mais ces échanges ne peuvent se limiter aux situations de blocage ou de grande difficulté. Se parler aussi lorsque tout va bien est une bonne démarche pour construire du lien et établir davantage de confiance.

Journées portes ouvertes, expositions des travaux des enfants, échanges autour d'une sortie, blog de la classe, de l'école, de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), journal... sont autant d'occasions pour partager ce qui est fait sans les contraintes et les exigences du « *cahier du jour* » ou de la signature du « *carnet de notes* ».

Quelques mots personnalisés valent certainement mieux qu'un « *peut mieux faire* » ou « ».

Sans chercher de coupables, nul doute que l'un entraîne l'autre et que les deux maintiennent la distance et l'ignorance.

Des éducateurs qui coopèrent

L'idéal est, en effet, une collaboration entre l'ensemble des acteurs éducatifs dont font partie intégrante les parents. Pour cela il faut, bien entendu, les inviter à participer sans les stigmatiser. Pour certains, l'École est un univers distant, lourd du poids de leurs propres difficultés. D'autres ont plutôt tendance à être envahissants et à se croire maîtres des lieux.

Le travail partenarial demande la bonne distance et la bonne place de chacun.

Il nécessite également des outils :

- des temps et des lieux de travail en commun ;
- des modalités ;
- l'implication de l'ensemble des personnels d'éducation.

Les assistants sociaux, les CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), les chefs d'établissement, les psychologues scolaires... entre autres, doivent être actifs dans le travail partenarial entre l'institution scolaire et les parents.

Il s'agit moins de créer de nouveaux droits que de changer les pratiques, les relations, les modes de collaboration. Tel est l'esprit d'une Éducation renouvelée, d'une coéducation.

Ce vers quoi il nous faut tendre. 



Dans les structures éducatives hors scolaire, la réalité des obligations et fonctionnements est différente de celle de l'École. Pour autant, la relation avec les parents n'est pas plus simple et relève souvent de ce que nous avons décrit au sein de l'institution scolaire.

Dans ce sens les mêmes préconisations de connaissances, dialogue et coopération prennent toutes leurs pertinences.



Cinq questions à la FCPE

P *principale Fédération des parents d'élèves de l'école publique, la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des écoles publiques) partage avec nous les principales évolutions indispensables de notre système d'Éducation. Ensemble, nous agissons pour la mise en œuvre du socle commun rénové, une véritable articulation des temps éducatifs et une conception globale de l'Éducation. Sur la « place des parents », Questions d'Éduc a interrogé Paul Raoult, son président :*

Q d'Éduc : *Pour la FCPE, quelle doit-être aujourd'hui la place des parents vis-à-vis de l'École ?*

 **Paul Raoult :** Les parents doivent pouvoir venir dans l'école (le bâtiment) pour y faire des activités, rencontrer d'autres parents, etc. Ils doivent se sentir à l'aise dans l'établissement et ne pas avoir peur d'y venir. En ce qui concerne les représentants des parents, leur place doit être plus importante et mieux reconnue, avec de véritables responsabilités. Les instances où ils siègent doivent être des instances décisionnelles, non uniquement consultatives.

Q d'Éduc : *Vous défendez la coéducation, qu'entendez-vous par cette démarche ?*

 **Paul Raoult :** La coéducation, c'est construire ensemble les décisions qui concernent l'enfant, chacun dans son rôle et dans le respect des autres coéducateurs.

Q d'Éduc : *Avec la réforme des temps éducatifs, entre-t-on dans une approche globale de l'Éducation ?*

 **Paul Raoult :** Avec l'arrivée de la réforme des rythmes, les temps éducatifs ouvrent sur une éducation partagée. L'Éducation n'est plus la spécialité des pédagogues, mais devient la priorité de tous. Avec les TAP (Temps d'Activité Périscolaire), c'est enfin la société qui entre à l'École, autant que l'École s'ouvre à la société.

Q d'Éduc : *Quelles sont les conditions pour que cette vision globale se développe et prenne réalité ?*

 **Paul Raoult :** Pour que cette vision se développe, il faut, maintenant, que les mentalités évoluent vers plus de partage, plus de concertation. Les enseignants doivent accepter de ne plus être les seuls intervenants dans " le temps d'École ", et, réciproquement, que les autres éducateurs prennent toute leur place dans cette nouvelle organisation.

Q d'Éduc : Les " Journées de Retrait de l'École " sont nées de manipulations et des désinformations de certains parents... ; quelles évolutions sont à mettre en œuvre afin d'éviter que cela ne se reproduise ?

 **Paul Raoult :** La première des évolutions à mettre en place est, encore et toujours, plus de dialogue. Il est important d'expliquer aux parents ce qui se fait à l'École. Mais il n'est pas certain que cela suffise. En effet, les extrémistes qui ont organisé cette manipulation n'ont rien à faire du dialogue : ils ne souhaitent rien d'autre que mettre à dos les uns et les autres pour créer le chaos qui ne peut profiter qu'aux partis d'extrême droite.

Cet épisode a mis en exergue le fait que certains parents, sans être des extrémistes, ne font pas entièrement confiance à l'École. Des valeurs défendues au sein de certaines familles sont bousculées par l'enseignement dispensé à l'École. Lorsque, dans la famille, on soutient que " *prendre la pilule, c'est aller contre la nature* ", et qu'à l'École on enseigne que c'est une avancée obtenue par le combat des femmes pour pouvoir disposer librement de leur corps, nous sommes dans un choc de cultures. C'est là que l'École doit expliquer aux parents et aux enfants qu'elle n'impose pas des points de vue, mais ouvre à l'esprit critique pour laisser libres les choix, en conscience.



Paul RAOULT,
Président de la FCPE

Pour une « École en grand », la FCPE s'invite dans la campagne des élections municipales

À moins de deux mois des élections municipales, persuadée que les choix pour les élèves passent d'abord par des engagements politiques durant les élections, la FCPE interpelle localement les candidats, sur le projet éducatif et les investissements qu'ils entendent mettre en œuvre sur leur commune. En effet, pour la FCPE nationale, la réussite de la Refondation de l'École passe aussi par des priorités fixées au niveau local, dans le respect des compétences de chacun. Ainsi, pour voir « l'École en grand », la FCPE demande des emplois du temps qui répondent au mieux

aux rythmes des enfants, des locaux accueillants, pensés autour et pour les enfants, un vrai projet de coéducation proposant des activités gratuites, et construit en associant tous les partenaires de l'École, dont les parents, un service public de restauration scolaire ouvert à tous, de qualité, avec une politique tarifaire équitable. De plus, cette « École en grand » doit intégrer de nouveaux projets pédagogiques utilisant le numérique. Elle doit permettre l'accessibilité aux enfants en situation de handicap et offrir une plus grande ouverture aux parents d'élèves.

De l'obligation à la Refondation

Des lois de Jules Ferry à celle de la Refondation, l'École s'est autonomisée, mais elle peine encore à construire une véritable place aux parents.



Certes, il y a eu les congés d'été, placés stratégiquement pour libérer les enfants et leur permettre d'aider aux moissons, mais gageons que l'obligation de scolariser tous les enfants n'a pas fait plaisir à toutes les familles qui se voyaient ainsi privées d'une main d'œuvre utile, et bon marché. « L'obligation scolaire » était alors aussi une protection, permettant aux enfants de bénéficier de l'instruction sans que cela dépende du bon vouloir de leurs parents.

Si, sur ce point, les mentalités ont fortement évolué depuis la fin du XIX^{ème} siècle, nul doute que l'enjeu économique familial continue à peser sur les choix scolaires et universitaires.

Ainsi, dans l'enseignement post-baccalauréat par exemple, le choix d'une formation courte, professionnelle ou d'un établissement de proximité peut correspondre à des impératifs financiers.

Cette même obligation assure également la protection intellectuelle et philosophique. L'enseignement n'est dépendant d'aucune orientation ou croyance. Et, de même, les parents ne peuvent pas prétexter de convictions personnelles pour faire dispenser leurs enfants de tels ou tels cours (SVT, EPS...).

En retirant leurs enfants de l'École pour un prétendu désaccord sur le contenu des enseignements, les parents participant aux JRE (Journées de Retrait de l'École) par exemple se sont, de fait, mis en dehors du cadre légal, ce qu'a justement rappelé le ministre de l'Éducation nationale.

Il n'en demeure pas moins que, malgré de louables déclarations d'intention, telles une association des parents d'élèves à la concertation et une inscription de la coéducation, la loi de Refondation de l'École de la République est demeurée assez timide sur une ouverture plus large de la place des parents dans le parcours scolaire.

Quelques évolutions devraient encore voir le jour, comme le fait de permettre aux familles d'avoir le dernier mot pour l'orientation, ou la présence d'adultes disponibles pour rencontrer les parents dans les cours des collèges en réseau d'éducation prioritaire. Là encore, de bonnes idées sur le papier, mais que les difficultés de mise en œuvre pratiques risquent de rendre marginales.

Il est à regretter que l'occasion de la Refondation n'ait pas été saisie pour réinventer la communauté éducative au sens large, l'inscrire dans une réalité territoriale, faire des PEDT (Projets Éducatifs Territoriaux) de véritables leviers pour construire des politiques d'Éducation globale et partagée.

Cela se fera là où l'ensemble des bonnes volontés seront réunies et volontaires.

Très bien !

Mais la force de la loi, justement, c'est de généraliser ce qui relève de l'intérêt collectif, et donc au-delà des bonnes volontés. Sans cela, des enfants, aujourd'hui encore, pourraient ne pas être scolarisés, ni instruits, par la seule opposition de leurs familles !

Pour aller plus loin

Le ministère de l'Éducation nationale précise le cadre légal

- À l'adresse suivante, <http://www.education.gouv.fr/cid50506/les-parents-a-l-ecole.html> il précise que « **les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers : un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.** ».
- Et à l'adresse http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74338 est disponible la circulaire intitulée " **Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires** ", (n° 2013-142 du 15-10-2013).



L'académie d'Amiens propose une série de fiches pour appréhender toutes les dimensions de la relation des parents avec l'École : http://www.ac-amiens.fr/fileadmin/user_upload/IA80/INSPECTION/Pdf/Fiches_relation_famille_Fiches_ressources.pdf



Avec : <http://www.meirieu.com/LIVRESEPUISES/ecoleetparents.pdf> vous pouvez télécharger l'ouvrage collectif dirigé par Philippe Meirieu **L'École et les parents : la grande explication**, certes ancien (2000), mais toujours d'actualité pour nombre de ses textes (épuisé en édition).



« Les relations Familles/École sont au cœur des débats actuels sur l'Éducation. Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de renforcer la coopération entre les parents et les enseignants, aucune étude systématique n'avait été conduite sur la diversité des pratiques mises en œuvre dans les écoles. La Fondation de France a demandé à des chercheurs d'observer et d'analyser les modalités concrètes de ces coopérations, dans dix-huit établissements primaires retenus pour leurs nombreuses actions, destinées à favoriser l'entrée des parents dans l'école. ». Tel est le contenu du travail dirigé par Martine Kherroubi **Des parents dans l'école**, publié en 2008 chez ERES.

Sur le sujet, on lira aussi avec intérêt les travaux de Philippe Perrenoud, dont le texte suivant : **Quelques conditions d'un partenariat durable entre les parents et les enseignants de 2002**, téléchargeable sur cette adresse : http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2002/2002_04.html



**Un syndicat
pour moi!**

**Adhérer c'est être
plus forts ensemble**



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation
de la Recherche et de la Culture



<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

Other Events on Schedule

